

en général en période de croissance ou de ralentissement économique. Cette adaptation incombera en majeure partie aux travailleurs d'âge mûr ou âgés. Les femmes adultes constitueront une source de compétence d'importance croissante. Le déplacement structurel de l'emploi vers le secteur des services se poursuivra, de même que la croissance des effectifs de professionnels et de cadres. Le progrès technologique continuera d'avoir de fortes répercussions sur la main-d'oeuvre. Les pénuries de main-d'oeuvre spécialisée continueront de se manifester, tandis qu'un taux de chômage élevé persistera inégalement à travers les régions.

La croissance de la concurrence internationale et les changements qu'elle impose à tous les secteurs économiques mettent encore davantage en évidence la nécessité d'améliorer les compétences. Des pressions de plus en plus fortes seront exercées sur les systèmes d'enseignement par les travailleurs qui occupent des emplois peu rémunérateurs et qui désirent améliorer leur situation.

Voilà quelques grandes tendances révélées par ma boule de cristal. Si elles s'avèrent exactes, on peut imaginer alors que les problèmes auxquels sont et seront confrontées les personnes qui sont handicapées physiquement ou mentalement devront requérir une solution urgente pour qu'elles puissent s'intégrer plus facilement au marché du travail.

**Mme Mona Katawne (directrice des programmes d'équité, Manitoba Telephone System) :** Il est extrêmement important de comprendre le rôle des femmes, des autochtones, des minorités visibles et des personnes handicapées dans notre population vieillissante. J'appartiens à la génération du baby-boom, et je vois déjà les effets qu'auront le vieillissement et les handicaps sur le consumérisme et l'économie. C'est un effet considérable. Cette question ne fait toujours pas l'objet d'une vision claire ou d'un programme d'éducation.

On pourrait peut-être encourager l'industrie canadienne à investir dans la recherche-développement de manière à tenir compte des changements, ergonomiques nécessaires dans une société où la population vieillit et où les handicaps sont de plus en plus la règle.

## **NOTRE RECOMMANDATION**

**Le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées recommande ce qui suit :**

### **RECOMMANDATION 1**

**Le gouvernement devrait de toute urgence prendre des mesures en vue de favoriser l'intégration des personnes handicapées au marché du travail, qui est actuellement en évolution. Ces mesures devraient tenir compte des tendances démographiques, du transfert d'emplois vers le secteur des services et de la pénurie prévue de travailleurs qualifiés.**

**Mme Ruth Warick (directrice, Disability Resource Centre, Université de la Colombie-Britannique) :** Beaucoup de personnes handicapées font face aux trois grands problèmes : le chômage, le sous-emploi et la sous-utilisation. Quatre-vingt pour cent des personnes handicapées sont soit au chômage soit sous-utilisées, et la plupart sont exclues de la population active pour des raisons qui n'ont rien à voir avec leur santé.

Les personnes handicapées qui ont des emplois font face non au plafond de verre — comme l'appellent certains groupes — mais au plafond de béton. La moitié des personnes handicapées trouvent qu'elles n'ont aucune occasion d'avancer dans la population active.